

Le Document d'Objectifs du site a été validé le 24 février 2009 et c'est la Communauté de communes de Serre-Ponçon qui est chargée de la mise en œuvre de l'animation du site depuis le 1er avril 2017. Maire de Bréziers.

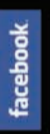


Situé dans le sud du département des Hautes-Alpes, le site Natura 2000 « Montagne de Seymuit - Crête de la Scie » se trouve au carrefour des régions biogéographiques méditerranéenne et alpine, ce qui explique son **importante richesse biologique**. Sa désignation au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore est justifiée par la présence de 11 espèces d'intérêt communautaire (9 animaux et 2 végétaux) et de 6 habitats d'intérêt communautaire (dont 1 prioritaire). De récentes études ont permis de mettre en évidence une **grande diversité des cortèges d'insectes** et notamment celui des coléoptères saproxyliques (qui se nourrissent de bois mort). Essentiellement forestier, le site présente également quelques zones de pelouses et prés de fauche ainsi que de grands secteurs de falaises et éboulis.

Le site : Montagne de Seymuit - Crête de la Scie



Natura 2000 Hautes-Alpes
Montagne de Seymuit - Crête de la Scie
hautes-alpes.n2000.fr/



Des contrats Natura 2000 ont permis de restaurer le canal de Quinson et de débroussaillage de secteurs favorables à l'Astragale queue-de-renard. En 2012 a été mis en place un contrat « Bois sèches-centes » dans la hêtraie du Bois de Batailler, en forêt communale de Bréziers, afin de favoriser le vieillissement naturel des arbres. Plus de 150 arbres possédant des signes de sénescence et/ou des caractéristiques intéressantes pour la biodiversité (trous de pics, écorces décollées, gros diamètres, cavités...) ont été repérés, caractérisés et marqués, sur 30 hectares pour les laisser vieillir et mourir et devenir ainsi des réservoirs de biodiversité.

Préserver :

– un plan de gestion pastoral sur un pâturage d'intersaison, – un contrat d'ouverture de milieu, – et un report de fauche sur une prairie naturelle.



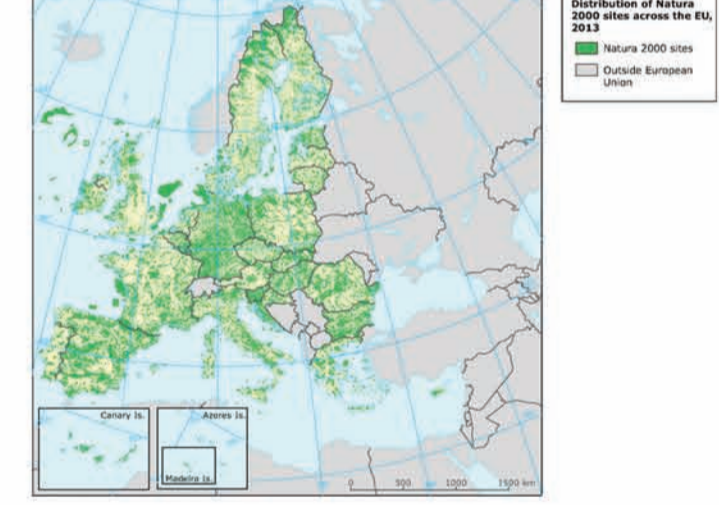
Gérer et restaurer :

Les principales activités du site sont la gestion forestière, l'agriculture, la chasse et la randonnée (pédestre et VTT). En 2009, une **mesure agro-environnementale** territoriale a été signée sur près de 16 ha, et elle comprend 3 actions distinctes :

– un plan de gestion pastoral sur un pâturage d'intersaison, – un contrat d'ouverture de milieu, – et un report de fauche sur une prairie naturelle.

Natura 2000 offre des moyens pour la préservation de la nature :

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité



Avec pour double objectif de **préserver la diversité biologique** et de **valoriser les territoires**, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

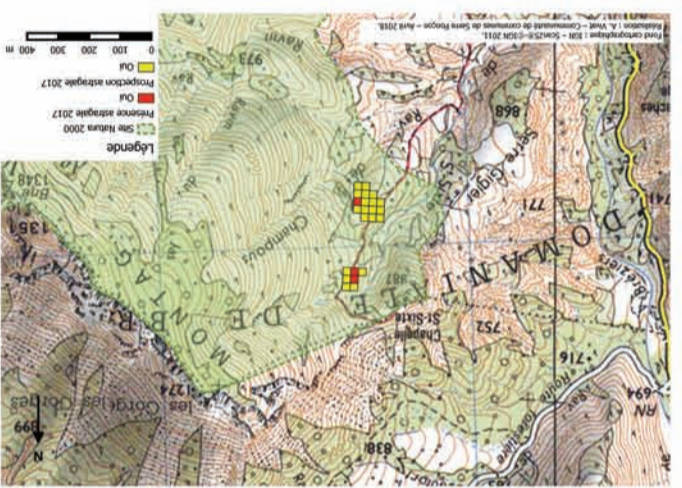
- 27 312 sites
- 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit 1 million de km²
- Et plus de 360 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice
Communauté de communes de Serre-Ponçon
6 impasse de l'Observatoire
05200 EMBRUN
Chargée de mission : Agnès Vivat
Mairie de Chorges
04 92 50 60 30
agnes.vivat@gmail.com



Par ailleurs, plusieurs animations et sorties nature sont régulièrement organisées autour de thématiques variées, en relation avec la biodiversité, afin de sensibiliser petits et grands à la préservation des richesses naturelles du site.

Sensibiliser aux richesses du site



Des inventaires et des suivis de la faune et de la flore sont réalisés régulièrement afin d'évaluer leur état de conservation et améliorer la connaissance du site. Une attention particulière est portée aux stations d'Astragale queue-de-renard, espèce phare qui a justifié la désignation de ce site Natura 2000.

Mieux connaître pour mieux protéger

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces **«habitats» permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie**. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.



Dans les Hautes-Alpes :
23 sites
40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
16 sites « Habitats »
7 sites « Oiseaux »
2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. **A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire**. Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, **chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites** à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.

1756 sites
111 000 km²
12,5 % de la superficie nationale

Quelques éléments qui font la richesse de ce site :



L'Astragale queue-de-renard
Inféodée aux pelouses sèches, elle croît sur des sols secs et superficiels. Elle peut se comporter comme une plante pionnière qui colonise les espaces ouverts créés par les activités agropastorales, mais elle se maintient également dans les boisements clairs tant que le couvert n'est pas trop important. Sur le site, l'espèce apparaît assez disséminée car son habitat est fragmenté et très localisé.



Les coléoptères saproxyliques et le bois mort
Ils consomment et réalisent une partie ou la totalité de leur cycle de vie dans le bois mort. Les vieilles forêts où l'on rencontre des bois de gros diamètres, vivants ou morts, sur pied ou au sol, sont déterminantes pour la présence de coléoptères rares comme la Rosalie des Alpes ou le Grand Capricorne, tous deux protégés. Dans une forêt, 25% de la biodiversité est localisée dans le bois mort !



La Barbastelle
Cette chauve-souris forestière se reconnaît assez facilement par son pelage et sa face très sombres, son museau un peu aplati et ses larges oreilles qui se rejoignent sur le front. Le caractère forestier du site est un atout de poids pour elle ! Elle apprécie tout particulièrement les forêts mixtes pour chasser et peut gîter dans des cavités arboricoles (hêtre) ou sous des écorces décollées (pin sylvestre) : la présence de vieux arbres est donc primordiale pour elle !

La Rosalie
Ce grand coléoptère de la famille des Cérambycidaés, aux élytres gris-bleu velouté ornés de taches noires, vit dans les forêts à dominante de feuillus (hêtre sèche et hêtre-sapinière).
Espèce forestière xylophage, la larve se nourrit uniquement de bois mort.



Les milieux rocheux : éboulis et falaises →

Ce sont des milieux où les plantes et animaux se sont spécialisés pour supporter des conditions écologiques particulièrement exigeantes ! Le plus souvent, le recouvrement de la végétation est très faible et les plantes sont adaptées aux conditions très contraignantes (port prostré et en coussinet dans les fissures, stolons dans les éboulis...). Refuge pour certaines espèces, ils peuvent être ponctuellement menacés par les activités humaines (carrières, activités de pleine nature...).



Les pelouses sèches →

Cet habitat est important pour la biodiversité globale du site car dans un contexte majoritairement forestier il apporte une interruption du couvert arboré permettant la présence de cortèges d'espèces spécifiques. Rares sur le site, ces pelouses constituent l'habitat d'espèces rares telles que l'Astragale queue-de-renard. Elles constituent également des zones de chasse intéressantes pour les chauves-souris. Elles présentent donc un fort enjeu de conservation !

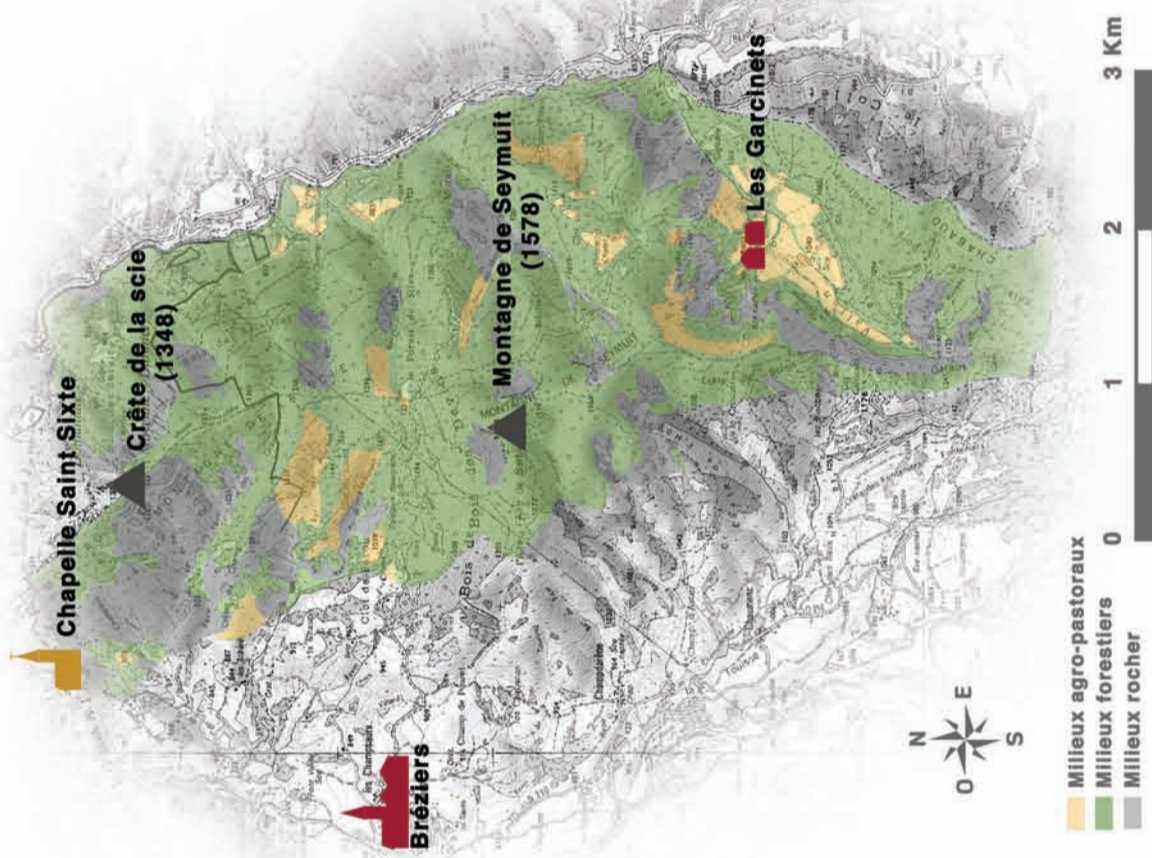


← La Hêtraie

Elle se trouve essentiellement sur les versants d'ubac de l'étage montagnard, parfois en mélange avec des peuplements de Pins sylvestres. Cet habitat est fondamental pour la reproduction de la Rosalie des Alpes sur le site, ainsi que pour les riches cortèges d'insectes saproxyliques. Il abrite également les quatre espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire du site, l'Écaille Chinée et le Sabot de Vénus. Il a donc une valeur patrimoniale forte !

← Une gestion forestière équilibrée

La dynamique naturelle des forêts conduit à une maturation des peuplements, favorable à l'accueil des chauves-souris forestières et des insectes saproxylophages. Une sylviculture par coupes rases ou ne laissant pas assez de bois morts et sénescents peut affecter ponctuellement cette capacité d'accueil. Toutefois, la sylviculture telle qu'elle est pratiquée dans les forêts du site (traitement en futaie irrégulière) ne met pas en péril le patrimoine naturel.



Lors de vos promenades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :



En photographiant les fleurs et les animaux depuis les sentiers, je permets aux prochains de profiter de cette nature préservée.



En restant sur les sentiers, je préserve du piétinement les milieux sensibles.



En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.



En n'allumant pas de feu, je protège les milieux naturels.

En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.

En me comportant discrètement, j'assure à chacun de pouvoir profiter pleinement du silence de la montagne.